Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fin de contrat fonction publique

Par Adt

Bonjour,

Voilà je suis embêtée, je vous exposé la situation :

Cdi au 1er janvier 2016, en septembre on me rompt mon cdi à l oral pour un contrat d apprentissage, ce contrat ce termine au 11 juillet 2017.
Au mois de juin, on me demande si je veux un CDD à la suite de mon contrat d apprentissage à l oral par téléphone puis je reçois une lettre qui me demande de soit écrire une lettre pour dire que je ne veux pas d un cdd (les syndicats me disent de ne pas répondre car la drh fait sa pour que ma fin de contrat passé en demission)
A partir du 10 juillet, je demande quand mes papiers de fin de contrat seront prêt, apparement au 13. Du 13 au 18 j appel et on me dis que la drh à bloqué mon dossier. Le 19, je fais une lettre en recommande avec accusé de réception pour demander mes papiers au plus vite. Le 24, je reçois une mise en demeure pour abandon de poste, soit je reprend le travail le 31, soit je fais une lettre de démission. .
Aujourd hui j ai déménagé dans mon département de naissance avec mon mari qui y est depuis janvier (nous avons scolarisé mon fils dans les vosges car nous n avions personne dans la marne, et comme j étais peu présente du fait de l apprentissage, c était plus simple d être proche des grands parents)
Aujourd'hui je suis enceinte du deuxième, je pensais que ma fin de contrat se passerai normalement...

Que pensez vous de cette situation ?
Que puis je faire ?

Je vous remercie de votre réponse

Cordialement